



anses



RÉSEAU NATIONAL DE VIGILANCE ET DE PRÉVENTION DES PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES (RNV3P)

Rapport d'activité 2020



Le Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) est un réseau de professionnels de la santé au travail qui regroupe l'ensemble des 29 centres de consultations de pathologies professionnelles et/ou environnementales (CCCP(E)), dans un objectif de détection de situations à risque et de prévention. Il permet ainsi de recenser des pathologies potentiellement suspectées d'être en lien avec le travail, indépendamment de préoccupations d'indemnisation et de réparation par les régimes de la sécurité sociale. Les problèmes de santé au travail (PST) identifiés sont enregistrés dans une base de données commune et sont codés selon plusieurs nomenclatures nationales et internationales : Classification internationale des maladies (CIM-10), Nomenclature des activités françaises (NAF 2008), Classification internationale type des professions (CITP 2008). Les risques auxquels ont été exposés les travailleurs sont codés selon une nomenclature appelée « Thesaurus des expositions professionnelles (TEP) ».

Animé par l'Anses, le RNV3P rassemble cinq autres partenaires nationaux (Cnam, CCMSA, INRS, SFMT, Santé publique France)¹.

¹ Cnam : Caisse nationale de l'assurance maladie.

CCMSA : Caisse centrale de la mutualité sociale agricole.

INRS : Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.

SFMT : Société française de médecine du travail.

CHIFFRES CLÉS

Une **TRENTAINE**
D'EXTRACTIONS ou
exploitations de la base
RNV3P réalisées pour les
CCPP, l'Anses, les partenaires
du RNV3P ou dans le cadre
des groupes de travail RNV3P.

UNE FICHE STATISTIQUE sur
les pathologies psychiques liées
au travail issue des données du
RNV3P (2001-2017) intégrée dans
le rapport : « Suicides. Quel lien
avec le travail et le chômage ?
Penser la prévention et les systèmes
d'information ». Observatoire
national du suicide (juin 2020).

L'année 2020 a été marquée par l'arrêt partiel voire total de l'activité de consultation de pathologie professionnelle de nombreux CCPP(E) pendant la période du premier confinement lié à la pandémie de Covid 19 (du 17 mars au 11 mai). Une enquête réalisée par l'Anses en juin 2020 a montré qu'environ un tiers d'entre eux (huit parmi les 24 répondants) ont pu toutefois maintenir leur activité spécifique, majoritairement en téléconsultation. Les médecins des autres centres ont dû arrêter leurs consultations sur consigne de la direction générale de leur hôpital ou de l'Agence régionale de santé (ARS) pour venir renforcer les services de médecine du travail du personnel hospitalier (MTPH) ou d'autres services, notamment pour les activités de dépistage liées au Covid 19. Par ailleurs, pour les consultations en CCPP, le codage des situations en lien avec la pandémie dans la base du RNV3P devrait permettre de différencier les séquelles du Covid 19 (« Covid long ») des conséquences sur la santé psychique des professionnels ayant travaillé en situation de crise pandémique.

La réforme du dispositif des CCPP(E) annoncée par le décret n°2019-1233 du 26 novembre 2019 relatif aux centres régionaux de pathologies professionnelles et environnementales (CRPPE) a aussi marqué le pas en raison de la pandémie. Ce texte confère une existence réglementaire aux CCPP(E). Il instaure une dimension régionale avec la désignation d'un centre par région. Lorsqu'il y a plusieurs CCPP dans une même région, les autres centres deviennent des entités du centre régional, avec lequel ils se coordonnent. En plus des missions d'expertise, de formation, d'enseignement et de recherche en santé au travail, les centres régionaux auront aussi vocation à prendre en charge des personnes atteintes de pathologies suspectées d'être en lien avec l'environnement. L'arrêté d'application est paru le 16 février 2021 et l'appel à candidature se déroulera en 2021 pour une entrée en application effective en 2022. Malgré le contexte pandémique, les groupes de travail du RNV3P ont continué leurs travaux en distanciel.

Une convention recherche et développement (CRD) signée avec les CCPP de Bordeaux et de Rennes, pour une durée de **DEUX ANS** : « Imputabilité d'une exposition à une substance ou à un environnement homogène dans la survenue d'une pathologie ou d'un ensemble syndromique, que cette exposition survienne dans un contexte professionnel ou extra professionnel ».

8 CAS cliniques et **44 SITUATIONS** à risque issues de la veille bibliographique étudiés au sein du GT Émergence, entraînant huit messages d'alerte ou d'information aux CCPP sur des situations professionnelles à risque.

Travaux réalisés et faits marquants en 2020

Le Thésaurus des expositions professionnelles (TEP)

Le rapport d'appui scientifique et technique pour la phase de faisabilité de la rénovation du TEP a été remis à la Direction générale du travail en janvier 2021. La version 2021 du TEP, intégrant la classe « facteur biomécanique » renouvelée, a été livrée aux partenaires pour implémentation dans leur

système d'information. Les partenaires du GT TEP sont les principaux organismes en santé au travail (Cnam, INRS, CCMSA, SFMT, Santé publique France, Présanse, Anses/RNV3P), des médecins de services de santé interentreprises et de CCPP(E) ainsi qu'un médecin inspecteur du travail.

La convention Recherche & développement Rhelypro « Repérage des lymphomes malins non hodgkiniens d'origine professionnelle au sein des CCPP »

L'objectif principal de l'étude Rhelypro est de tester un questionnaire permettant au clinicien d'identifier les patients atteints de lymphomes malins non hodgkiniens (LNH), de myélome multiple ou de leucémie lymphoïde chronique pour lesquels une consultation spécialisée en pathologie professionnelle permettrait l'évaluation précise des expositions, dans la perspective d'une éventuelle demande de reconnaissance en maladie professionnelle. Elle s'est déroulée de mars 2017 à mars 2019, dans sept centres investigateurs (CHI Créteil, CHU Mondor Créteil, CHU Bordeaux, CHU Caen, CHRU Lille, CHU Lariboisière Fernand-Widal, CHU Toulouse), et a inclus 205 patients, dont 180 non préalablement identifiés par un expert. Le questionnaire

élaboré comporte plusieurs parties, dont un questionnaire de repérage « QR » de 18 questions visant à identifier les expositions professionnelles à des nuisances et/ou activités, et pour chaque nuisance, un questionnaire spécifique. Le questionnaire « QR » a démontré des performances très satisfaisantes pour le repérage des expositions les plus fréquemment retenues par les experts comme potentiellement en lien avec ces hémopathies. Il est mis à disposition de l'ensemble des CCPP. Une version simplifiée et un questionnaire de filtrage plus court, utilisable dans les services d'hématologie souhaitant s'impliquer dans une démarche systématique de repérage des expositions professionnelles seront aussi proposés.

L'outil d'analyse des pathologies en relation avec le travail (PRT) par grands secteurs d'activité

Une application réalisée avec R-shiny® permet une analyse dynamique et interactive des données du RNV3P. Ainsi la répartition des pathologies, les caractéristiques sociodémographiques, les postes

de travail et les expositions peuvent être croisés, par secteur d'activité d'intérêt. Elle permet également d'estimer la relation entre un secteur d'activité et une pathologie.



INTOXICATION AU PLOMB



La fréquentation d'un stand de tir, que ce soit au titre des loisirs ou du travail, expose à l'inhalation ou l'ingestion de poussières de plomb qui présente un risque pour la santé, en particulier chez la femme enceinte ou allaitante, et les enfants. Bien que ce risque soit connu et encadré par une réglementation et des recommandations de bonnes pratiques, des cas de plombémies au-delà des seuils de vigilance sont régulièrement identifiés dans les centres de consultations de pathologies professionnelles. Dans le cadre d'une étude rétrospective des cas d'intoxication au plomb en lien avec un stand de tir, les CCPP ont dénombré entre janvier 2010 et décembre 2018 21 cas d'exposition professionnelle et 37 cas d'exposition non professionnelle de personnes pratiquant le tir de loisir. Seuls six centres avaient enregistré des cas, et un centre en concentrait 80%. La plombémie était renseignée dans la base de données pour 13 cas. Elle allait de 100 µg/l à près de 1000 µg/l avec une médiane de 445 µg/l, au-dessus du seuil à ne pas dépasser pour ces professionnels. Si le code du travail régit la gestion de ce risque pour les professionnels travaillant dans les stands de tir, ces cas montrent que la réglementation et les mesures de prévention restent insuffisamment appliquées.

La convention Recherche & développement MATEREXPO

« Maternité et expositions aux toxiques »

L'objectif principal de ce projet est d'évaluer les expositions professionnelles et extra-professionnelles chez des femmes présentant une pathologie de la grossesse et/ou dont l'enfant a été diagnostiqué d'une malformation congénitale. Le projet a été étendu dans un second temps aux couples souffrant de troubles de la fertilité. La démarche est celle d'une évaluation des facteurs de risque de ces problèmes, pour proposer des mesures de prévention pour de futures grossesses, et d'en identifier la cause. Le programme a été mis en place au CHI Créteil en février 2018. Il implique le service de gynéco-obstétrique, de néonatalogie et de réanimation néonatale, ainsi que le service de pathologies professionnelles et de l'environnement,

et à partir d'octobre 2019 le centre d'assistance médicale à la procréation (AMP). Après 24 mois de fonctionnement, 273 patientes présentant ces critères de prise en charge (hors troubles de la fertilité) ont été repérées, dont 126 (soit 46%) ont pu bénéficier d'une consultation environnementale. Le dispositif a vocation à être pérennisé, dans le cadre du Réseau PREVENIR (Prévention-environnement-reproduction) auxquels participent le centre de Bordeaux ARTEMIS (Aquitaine reproduction enfance maternité et impact en santé), le centre de Rennes PRE²B (voir ci-dessous) et le centre de Marseille CREER (Couple, reproduction, enfant, environnement et risque).



La convention Recherche & développement PRE²B « Prévention des risques environnementaux et reproduction en Bretagne »

Le centre PRE²B (Prévention des risques environnementaux et reproduction en Bretagne) a vu le jour en avril 2018 au CHU de Rennes grâce à un financement de l'ARS Bretagne, suite à un appel à projet « prévention et promotion de la santé », puis un financement de l'Anses. Comme pour les autres centres du réseau PREVENIR, il propose à des couples en parcours d'aide médicale à la procréation (AMP) d'évaluer leurs expositions professionnelles et extraprofessionnelles. Un objectif spécifique de PRE²B était le développement d'outils d'évaluation des expositions professionnelles et environnementales, notamment par des questionnaires spécifiques par filière d'activité ou pour certaines professions,

mais aussi d'évaluation quantitative de ces expositions.

De mai 2018 à décembre 2019, 244 patients ont été inclus, soit 113 couples et 18 femmes ayant consulté seules. Après interrogation de ces personnes, 121 substances ont été repérées comme étant reprotoxiques et/ou perturbateur endocrinien et/ou cancérigène et/ou mutagène et/ou allergène, dont 59 substances classées reprotoxiques par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), suspectées reprotoxiques dans des études animales ou épidémiologiques ou en cours d'évaluation en tant que perturbateur endocrinien.

La convention Recherche & développement Odermap « Observatoire national de surveillance des dermatoses professionnelles »

Les dermatites de contact professionnelles (DCP) représentent 11 % des pathologies associées au travail, diagnostiquées dans les CCPP. L'objectif de cette CRD est d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un questionnaire informatique pour le recueil d'informations complémentaires sur les DCP vues dans les CCPP. Il est testé dans les CCPP de Paris Centre et Créteil. Les données spécifiquement recueillies

concernent le diagnostic clinique et étiologique, notamment les résultats d'une batterie de tests épicutanés de recherche d'allergie. Ce questionnaire a été mis à disposition fin 2020 dans l'application, pour la saisie des 363 patients inclus dans l'étude. Cette CRD est conclue pour une durée de trois ans et le dispositif sera étendu, si l'étude en prouve la faisabilité.

Perspectives et projets engagés

Poursuite des travaux sur la rénovation du Thésaurus des expositions professionnelles (TEP)

Suite à la remise à la Direction générale du travail du rapport concernant la phase de faisabilité de la rénovation du TEP et la livraison de la classe « facteur biomécanique », les travaux se poursuivent sur deux classes d'exposition du TEP très utilisées : la classe « Agent chimique » et la classe « Facteur organisationnel,

relationnel et éthique ». L'actualisation de cette dernière se fait dans le cadre du GT psychopathologie professionnelle. Par ailleurs, la rénovation de la classe « lieu et local de travail » est en cours de finalisation. Il est prévu que l'ensemble des neuf classes du TEP soit rénové.

Amélioration continue de la qualité des données par la formation

Le bilan de la dernière École de méthodologie et de qualité réunissant des professionnels du RNV3P des 28 et 29 novembre 2019 a montré que, si elle avait répondu aux objectifs d'amélioration des pratiques quotidiennes de codage d'une majorité des participants, d'autres exprimaient un besoin de formations plus ciblées sur leur métier et plus pédagogiques. Voici quelques pistes d'amélioration pour la prochaine session :

- Organiser des sessions distinctes pour les secrétaires (centrées sur la saisie des données administratives) et les médecins seniors expérimentés (centrées sur le codage des pathologies et des expositions) ;
- Axer les présentations sur des cas cliniques illustrant l'application des recommandations ;

- Insister sur les recommandations les moins respectées et les principales erreurs ;
- Augmenter le temps consacré à l'interface internet dans l'atelier informatique.

Pour compléter ce dispositif de formation, des tutoriels animés, de quelques minutes chacun, seront mis à disposition sur le système d'information du RNV3P. Une enquête auprès des CCPP a identifié comme besoin prioritaire la formation des nouveaux arrivants, notamment les internes, aux différentes phases de recueil et codage des problèmes de santé au travail et la formation des médecins au codage des psychopathologies professionnelles.

Conseil scientifique du RNV3P : nouveau format

Le RNV3P a mis en place depuis 2008 un conseil scientifique composé de membres extérieurs au réseau, se réunissant tous les deux ans. Au cours d'une journée, experts des CCPP et agents de l'Anses y présentent les principaux travaux réalisés et les perspectives envisagées.

Après une dernière réunion en visioconférence les 27 et 28 novembre 2020, il a été

proposé qu'à partir de 2021, le conseil scientifique de l'Anses porte ce regard extérieur sur la stratégie et les travaux réalisés dans le cadre du RNV3P. Dans sa séance de mars 2021, le conseil scientifique de l'Anses a accepté de prendre en charge cette mission.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES MÉTIERS DE L'AIDE À DOMICILE À TRAVERS QUATRE DISPOSITIFS FRANÇAIS DE SURVEILLANCE ET DE VIGILANCE EN SANTÉ AU TRAVAIL (MCP, EVREST, RNV3P, SUMER)



Les données de quatre dispositifs de surveillance et vigilance en santé travail sont analysées du point de vue de leur complémentarité et intersection, à travers l'étude des femmes exerçant le métier d'aide à domicile (AAD). Il s'agit d'Évolutions et Relations en santé au travail- Evrest (Groupement d'intérêt scientifique Evrest), du programme Maladies à caractère professionnel - MCP (Santé publique France), du RNV3P (Anses), de l'enquête périodique Surveillance médicale des expositions des salariés aux risques professionnels-Sumer (Dares). Au sein de chaque dispositif, les femmes AAD ont été comparées aux femmes exerçant un autre métier et les résultats des quatre dispositifs entre eux.

La mise en commun des résultats de chaque dispositif montre :

- Une convergence de certains indicateurs : par comparaison aux autres femmes, les femmes AAD sont significativement plus âgées, plus souvent à temps partiel, plus exposées à des contraintes physiques ou biomécaniques. Elles présentent plus souvent des affections de l'appareil locomoteur mais moins souvent une souffrance psychique.
- Des informations spécifiques, permettant d'identifier des éléments complémentaires : les habitudes de vie (tabac, sport), le cadre de travail (déplacements long et pénible), le ressenti des salariés, dans Evrest, la prévalence des pathologies liées au travail dans MCP, la notification de pathologies cutanées et respiratoires dans RNV3P, la prévalence des expositions dans SUMER.

Bien que conçus avec des objectifs qui leur sont propres, l'étude met en évidence la richesse qu'apporte l'analyse croisée des données collectées.

Principales publications

Pougnat R, Pougnat L, Dewitte JD., Loddé B, Lucas D. 2020. "Temporary and permanent unfitnes of occupational divers. Brest Cohort 2002-2019 from the French National Network for Occupational Disease Vigilance and Prevention (RNV3P)" *Int Marit Health*;71(1):71-77.doi: 10.5603/IMH.2020.0014.

Loddé B., Dewitte JD., Misery L., Saliou P., Roguedas-Contios AM., Maurel DT. 2020. "Skin diseases affecting a population occupationally exposed to terrestrial fauna and flora in Brittany over a 15-year period". *Ann Agric Environ Med* ; 27(2) : 211-218. doi: 10.26444/aaem/119142. PMID: 32588595.

Juliette Bloch, Hervé Laborde-Casterot, Nathalie Paret, Emmanuel Puskarczyk.2020. « Intoxication par le plomb dans les stands de tir : un risque connu mais qui persiste ». *Vigil'Anses*, n°12

Bonneterre V. 2020. « Des arômes qu'il vaut mieux ne pas inhaler » *Vigil'Anses*, n°10

Hudziak C. 2020. « Dermatoses de contact en relation avec le travail : analyse des facteurs irritants et des allergènes en milieu professionnel ». Thèse de médecine.

Brissaud M. 2020. « Exposition professionnelle aux rayonnements ultraviolets et cancer cutané : état des connaissances ». Mémoire pour le DES de médecine du Travail, Lille.

Hénon T. 2020. « Cancer du rein d'origine professionnelle : revue de la littérature et étude des dossiers du CCPP de Lille ». Mémoire pour le DES de médecine du Travail.

Do B. 2020. « Contribution à la démarche « Emergence statistique » du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P). Investigation des maladies professionnelles potentiellement émergentes. » Thèse de médecine.

Rollin L., Andujar P., Bloch J., Chatelot J., Coutrot T., Dewitte JD., Homere J., Leonard M., Leroyer A., Memmi S., Nisse C., Rosankis E., Toné F., Vongmany N. Accepté en novembre 2020. « Quelle complémentarité pour les dispositifs en santé travail (Evrest, MCP, Sumer, RNV3P) : un exemple à partir des métiers de l'aide à domicile chez les femmes ? » *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement (sous presse)*.

Chauvet Claire, Serge Faye, Natalie Vongmany, Gérard Lasfargues, Juliette Bloch. 2020. « Pathologies psychiques en lien avec le travail : les données du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) - 2001-2017 », *Suicides. Quel lien avec le travail et le chômage ? Penser la prévention et les systèmes d'information*, Observatoire national du suicide, p. 155.

Catherine Verdun Esquer, Lynda Bensefa, Natalie Vongmany, Serge Faye, Lynda Larabi, Juliette Bloch. 2020. « Pathologies en relation avec le travail (PRT) chez les soignants et les médecins ; données du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) 2001-2018 ». *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. Vol 81 - n° 5, p. 453-454.

Clarisse Le Deun, Brice Lodde, Valérie Stiger, Solène Conan, Jean-Dominique Dewitte, membres du RNV3P. 2020. Dermatitis aux algues d'origine professionnelle. *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. Vol 81 - n° 5, p. 492.

Deydier Numa, Greta Gourier, Anne-Marie Roguedas, Jean-Dominique Dewitte, membres du RNV3P. 2020. « Dermatitis de contact aux artichauts d'origine professionnelle : apport des données du RNV3P. » *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. Vol 81, n° 5, p. 493

Natalie Vongmany, Catherine Nisse, Serge Faye, Lynda Larabi, Claire Chauvet, Juliette Bloch, Christophe Paris. 2020. « Méthodologie d'analyse des pathologies en relation avec le travail (PRT) par grands secteurs d'activité : données du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) 2001-2018. » *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. Vol 81 - n° 5, p. 736-737.

Gérard Lasfargues, Natalie Vongmany, Serge Faye, Lynda Larabi, Juliette Bloch, membres du RNV3P. « Pathologies en relation avec le travail dans les secteurs des activités de services : données du réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) 2001-2018. » *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. Vol 81, n° 5, p. 737

Chronologie

Catherine Nisse, Natalie Vongmany, Nadège Lepage, Serge Faye, Lynda Larabi, Juliette Bloch. 2020. « Pathologies en relation avec le travail (PRT) dans le secteur du Commerce - réparation d'automobiles et de motocycles : données du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) 2001–2018. » *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. Vol 81, n° 5, p. 737-738.

Lynda Bensefa Colas, Natalie Vongmany, Barbara Charbotel, Serge Faye, Lynda Larabi, Juliette Bloch. 2020. « Pathologies en relation avec le travail (PRT) dans le secteur des transports et entreposage : données du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) 2001–2018. » *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. Vol 81, n° 5, p. 738

Jean-Claude Paireon, Natalie Vongmany, Serge Faye, Marie-Thérèse Le Cam, Pascal Andujar, Mireille Matrat, Claire Chauvet, Lynda Larabi, Gérard Lasfargues, Juliette Bloch, membres RNV3P. 2020. « Pathologies en relation avec le travail (PRT) dans certains secteurs de l'industrie manufacturière : données du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) 2001–2018. » *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. Vol 81, n° 5, p. 738-739

Christophe Paris, Natalie Vongmany, Serge Faye, Lynda Larabi, membres du RNV3P. 2020. « Pathologies en relation avec le travail (PRT) dans le secteur de la construction : données du Réseau national de vigilance et de prévention des pathologies professionnelles (RNV3P) 2001–2018. » *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*. Vol 81, n° 5, p. 739-740.

Claire Chauvet, Pascal Andujar, Corinne Letheux, Nathalie Serres, Catherine Verdun-Esquer, et les membres du GT. « Mise à jour et diffusion du Thésaurus des expositions professionnelles aux acteurs en santé au travail. Présentation de la démarche partenariale et de la méthodologie. » *Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement*, Vol 81, n° 5, 2020, p. 728.

13 / 14
février

réunion du réseau européen
Modernet à Berlin



10
avril

Résultats de la deuxième édition de l'appel
à projets RNV3P, infructueux



2 / 5
juin

Congrès CNMST reporté en 2022



2
octobre

Publication de la troisième édition
de l'appel à projets RNV3P



19
novembre

Assemblée générale du RNV3P



26 / 27
novembre

Dernière réunion du conseil scientifique
spécifique du RNV3P



anses

AGENCE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE
de l'alimentation, de l'environnement et du travail

14, rue Pierre et Marie Curie
94701 Maisons-Alfort Cedex

Tél : 01 42 76 40 40

www.anses.fr

@Anses_fr

CONNAÎTRE, ÉVALUER, PROTÉGER